

Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I

Synthèse du Mémoire de Master

L'impact du rôle d'enseignant-e et des différences de genre sur des choix relevant de la vie privée des enseignant-e-s

Auteur	Bastos Silva Liliana
Directeur	Pillonel-Wyrsh Roland-Pierre
Date	Août 2019

Introduction

Cette étude met l'accent sur l'impact du rôle d'enseignant-e sur la vie privée des enseignant-e-s en considérant l'influence des différences de genre liées aux stéréotypes en particulier. Dans la plupart des professions, une certaine image ou attitude est attendue des personnes concernées quand elles sont en fonction (Goffman, 2006). Dans le cas de la profession enseignante, la délimitation des sphères professionnelle et privée est moins distincte car ces dernières empiètent l'une sur l'autre d'une façon spatio-temporelle : les enseignant-e-s peuvent travailler en partie à domicile en adaptant temps de travail et temps privé (Lantheaume et Hérou, 2008). De plus, ils sont susceptibles plus que d'autres de rencontrer des membres de leur public dans le cadre de la vie privée.

Jeffrey et Harvengt (2017) soutiennent que l'enseignant doit veiller à maintenir sa crédibilité ainsi que son intégrité et protéger l'honneur de sa profession, ne pas nuire à la réputation de son école et respecter la moralité publique. Jeffrey (2013) insiste néanmoins sur le fait qu'il est dépassé de mettre une étiquette de moralité exemplaire sur le dos des enseignants, car cela exigerait qu'ils fassent des

concessions au niveau de leur vie privée. Des questionnements moraux peuvent alors se mettre en place afin d'éviter des transgressions à la norme morale qui vaudraient probablement aux enseignants des sanctions d'ordre moral tels que des jugements ouvertement dépréciatifs (Canto-Sperber et Ogien, 2004). Plusieurs études ont été menées afin de déterminer des comportements éthiques ou manquant d'éthique dans la profession enseignante. En guise d'exemples, nous pouvons notamment relever que les comportements non-professionnels en dehors du travail sont évalués par des enseignants américains avec un degré de sévérité moyen de 47% (Barrett et al., 2012), qu'utiliser la classe afin de promouvoir ses convictions religieuses est une violation plutôt grave de l'éthique (à 82.0 %) (Barrett et al., 2012) et qu'être ami avec un élève sur un réseau social tel que *Facebook* est estimé par des enseignants en formation en Australie comme plus inacceptable encore que de discuter au téléphone de contenus informels avec un élève ou d'échanger des textos avec un élève (Morris et al., 2012).

La volonté de mettre l'accent sur une comparaison de genre dans ce travail provient de l'éthique du *care* de Carol Gilligan, appelée également éthique de la sollicitude, que recommande France Jutras (2014) afin que les futurs enseignants apprennent à travailler leur sensibilité morale et acquérir du jugement professionnel, en se souciant principalement du bien-être de l'autre, en prenant soin de lui. Ce développement moral est alors décrit par Carol Gilligan comme féminin (Jutras, 2014). De plus, Gilligan (2009) développe l'idée selon laquelle les valeurs de l'éthique du *care* s'opposent à celles du patriarcat, qui privilégient la loi que dicte le père, basée ainsi sur une autorité de genre.

L'opposition entre l'éthique du *care* et le système patriarcal nous amène à nous demander si les enseignantes et les enseignants manifestent des attitudes plus genrées dans leur vie privée qu'à l'école, où l'égalité de traitement entre filles et garçons est prônée. En effet, puisque la plasticité du cerveau permet de s'approprier, parfois inconsciemment et/ou involontairement, des comportements stéréotypés existants dans son environnement (Vidal, 2007), leur attitude pourrait correspondre à certains stéréotypes de genre. Afin d'analyser les stéréotypes en question, nous nous appuyons ceux qui concernent le genre, par exemple celui de l'homme actif et indépendant et celui de la femme liée à l'espace privé. Hoebeke (2008) les a recensés dans différents médias.

Méthode

L'échantillon total se compose de 110 enseignant-e-s, à savoir 53 femmes et 57 hommes, travaillant dans un des cinq Cycles d'Orientation fribourgeois suivants : celui de Domdidier, du Gibloux, de la Tour-de-Trême, de Morat (partie francophone) et de la Veveysse. Leur âge et leur expérience dans le métier variaient fortement.

Le questionnaire qui a été soumis aux enseignant-e-s de façon électronique est composé de 18 questions, dont certaines sous-questions. Ces dernières traitent de différents aspects de la vie publique, sociale et professionnelle des enseignant-e-s et se classent dans les catégories suivantes : fréquentations

sociales et lieux de présence (par exemple : *“Pour marquer la différence avec mon lieu de vie professionnelle, j’habite dans une commune extérieure au CO dans lequel je travaille.”*), divulgations personnelles (*“Pendant mes cours, sur la demande de mes élèves ou non, il m’arrive de faire allusion à des informations concernant mes convictions religieuses.”*), attitudes dans la sphère publique (*“Je me conduis différemment dans une manifestation publique où il pourrait y avoir des élèves.”*), réseaux sociaux virtuels (*“J’accepte des élèves comme amis sur des réseaux sociaux.”*), questions ouvertes liées aux vies privée et professionnelle (*“Comment délimitez-vous clairement votre vie privée de votre vie professionnelle ?”*).

Les enseignant-e-s ont dû exprimer leur degré d’accord avec la plupart des items à l’aide d’une échelle de Likert à six degrés d’accord (complètement en désaccord, en désaccord, plutôt en désaccord, plutôt d’accord, d’accord, tout à fait d’accord) ; ils ont également eu la possibilité de s’exprimer librement au sujet de certains aspects de leurs vies professionnelle et privée en répondant à quelques questions ouvertes.

Résultats

Les résultats obtenus montrent que le rôle d’enseignant-e a un impact moindre sur les lieux de présence des enseignant-e-s, qui se sentent plutôt libres quant à leurs habitudes de fréquentation de lieux publics. En revanche, plus de 50% des enseignant-e-s choisissent d’habiter une commune extérieure à l’école dans laquelle ils enseignent afin de marquer la différence entre leurs lieux de vies professionnelle et privée. Il existe d’ailleurs une corrélation indicative positive entre la dissociation par l’habitat et la fréquentation de lieux de loisirs, de beauté/santé et de restaurants.

L’impact du rôle d’enseignant-e est important à d’autres niveaux. Le réseau social des enseignant-e-s est adapté au métier : les enseignant-e-s fréquentent peu leur public (parents d’élèves, anciens élèves) dans le cadre de leur vie privée et ils ont davantage de contact avec leurs collègues. Néanmoins, les hommes rencontrent leurs collègues moins souvent que les femmes. En ce qui concerne les réseaux sociaux virtuels, les enseignant-e-s respectent minutieusement les recommandations quant à leur utilisation. Ils sont également prudent-e-s dans les échanges avec les élèves en classe : ils divulguent peu d’informations concernant leurs convictions personnelles ou à caractère privé, mais ils acceptent parfois de leur parler de certaines activités qu’ils entreprennent ou d’expériences de vie qui peuvent être bénéfiques à la formation de leurs élèves.

Les attitudes en public en cas de présence éventuelle d’élèves sont quant à elles plus ajustées à la fonction par les enseignantes que par les enseignants. Ainsi, les enseignantes surveillent davantage leur apparence physique ou leur consommation d’alcool. Elles verbalisent par ailleurs la question de l’exemplarité à plusieurs reprises alors que la gent masculine n’y fait aucune allusion et les corrélations, plus nombreuses ou légèrement plus fortes pour les femmes, dévoilent une certaine volonté de leur part

à s'éloigner du regard du public. La norme morale féminine se présente en conséquence comme plus astreignante que la norme morale masculine.

Enfin, la délimitation des sphères privée et professionnelle semble plus facile pour les hommes. Du reste, les enseignantes sont les seules à parler de la gestion du temps : soit elles en manquent, soit elles évoquent des stratégies afin de le gérer de manière optimale.

Conclusion

L'impact du rôle d'enseignant-e dans les choix qui relèvent de la vie privée varie surtout en fonction du genre. Il est combiné parfois au risque de menace que représente le regard du public sur sa personne ou sur la préservation de sa vie privée. Le premier paramètre, celui du genre, a notamment mis en lumière les problèmes de gestion du temps des enseignantes ou le fait que les enseignantes ressentent davantage le devoir de développer un sens moral sans faille, particulièrement en ce qui concerne le physique. La fusion des différences de genre et de la menace du jugement du public peuvent s'illustrer dans ces exemples antithétiques : alors que les enseignantes se montrent légèrement plus ouvertes à divulguer à leurs élèves des informations liées à leur vie privée ou à entretenir des relations plus familières avec leurs collègues, elles manifestent un plus grand évitement des membres du public dans la sphère publique, tandis que les hommes se montrent plus distants dans leurs rapports professionnels avec les élèves ou leurs collègues, tout en adoptant un comportement plus désinvolte que les femmes dans la sphère publique.

Bibliographie

- Barrett, D. E., Casey, J. E., Visser, R. D., Headley, K. N. (2012). How do teachers make judgments about ethical and unethical behaviors? Toward the development of a code of conduct for teachers. *Teaching and Teacher Education*, 28 (6), 890-898.
- Canto-Sperber, M. et Ogien, R. (2004). *La philosophie morale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gilligan, C. (2009). Le care, éthique féminine ou éthique féministe ? *Multitudes*, 37-38 (2), 76-78.
- Goffman, E. (2006). La mise en scène de la vie quotidienne : 1. la présentation de soi (A. Accardo, trad.). Paris : Éditions de Minuit. (Ouvrage original publié en 1959 sous le titre de *The Presentation of Self in Everyday Life*).
- Hoebeke, S. (2008). *Sexe et stéréotypes dans les médias*. Paris : L'Harmattan.
- Jeffrey, D. et Harvengt, D. (2017). *Éthique et insubordination en éducation*. Québec : Les Presses de l'Université de Laval.
- Jeffrey, D. (2013). Profession enseignante : de la moralité exemplaire à l'éthique professionnelle. *Formation et profession*, 21 (3), 18-29.
- Jutras, F. (2014). La formation éthique des intervenants éducatifs du Québec. Dans E. Prairat (dir.), *L'éthique de l'enseignement. Enjeux personnels, professionnels et institutionnels*, (p. 149-164). Nancy : Presses Universitaires de Nancy – Éditions universitaires de Lorraine.
- Lantheaume, J. et Hérou, C. (2008). *La souffrance des enseignants. Une sociologie pragmatique du travail enseignant*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Morris, Z., Richardson, P. W. et Watt, H. M. (2012). What is popular is not always right – Measuring teacher professional behaviour. Récupéré le 26 mars 2018 à : https://www.researchgate.net/profile/Zoe_Morris/publication/258118624_What_is_popular_is_not_always_right_-_Measuring_teacher_professional_behaviour/links/00b495270c532ad9b8000000/What-is-popular-is-not-always-right-Measuring-teacher-professional-behaviour.pdf.
- Vidal, C. (2007). *Hommes, femmes : avons-nous le même cerveau ?* Paris : Le Pommier.